

Procès-verbal

Secrétariat international de l'ITIE

Oslo, le 7 avril 2016

Sommaire

33 - 1 Mot de bienvenue du président et adoption de l'ordre du jour	3
33 - 2 Introduction	5
33 - 3 Projet de programme d'initiation des nouveaux membres du Conseil d'administration	6
33 - 4 Comités du Conseil d'administration et réunions à venir	8
Annexe A – Liste des participants	10
Annexe B – Déclaration de la société civile	13

PROCES-VERBAL DE LA 33^E REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

33-1 Accueil du président et adoption de l'ordre du jour

Fredrik Reinfeldt, le président, ouvre la séance et indique que quelques membres élus du Conseil d'administration ne sont pas présents autour de la table. Dans ses remarques préliminaires, il reprend les propos qu'il a tenus lors de la clôture de la séance plénière de la Conférence et déclare qu'il est « regrettable » que des décisions aient été prises lors de l'Assemblée des membres du 23 février en l'absence dans la salle de certaines personnes clés. Il ajoute que, de son point de vue, ce n'est pas l'approche adéquate pour répondre au problème et il souligne l'importance de regarder vers l'avenir. Il explique qu'il est conscient de son rôle à trouver un terrain d'entente entre les trois partenaires présents autour de la table, en soulignant qu'il sera possible d'en discuter à l'avenir. En raison de leur pertinence avec les questions de gouvernance plus générales et avec les statuts de l'Association, ces questions ne peuvent pas être résolues dans l'immédiat. Fredrik Reinfeldt termine son propos en cédant la parole à Elisa Peter, la nouvelle directrice générale de PCQVP.

Elisa Peter se présente comme représentante de 800 organisations de la société civile à travers le monde et explique qu'elle va lire une déclaration convenue par une vaste majorité des membres présents (voir l'Annexe B). En résumé, cette déclaration explique que PCQVP ne reconnaît pas les décisions prises le 23 février lors de l'Assemblée des membres de l'ITIE comme étant valides, car une majorité des représentants de la société civile n'étaient pas représentés et qu'il n'existe pas de Conseil d'administration tant qu'il n'y a pas confirmation d'un nouveau président et d'un nouveau Conseil d'administration. Cette déclaration confirme le soutien apporté par l'Assemblée aux modifications des statuts de l'Association, mais mentionne également l'opposition aux remarques formulées par l'ancienne présidente Clare Short sur la validité du processus de sélection. Elisa Peter met en avant 5 points pour remédier à cette situation :

- 1) l'intégralité de la déclaration et les remarques formulées lors de la réunion doivent être jointes au procès-verbal de l'Assemblée des membres.
- 2) les statuts de l'Association ITIE doivent être révisés de manière à résoudre les failles dans la gouvernance, et à garantir ainsi l'indépendance, la transparence et l'obligation de rendre compte du processus de nomination.
- 3) il doit y avoir un examen des événements qui ont précédé la réunion du 23 février afin de documenter les enseignements tirés.
- 4) l'examen de la gouvernance doit être diffusé, évalué et présenté au nouveau Conseil d'administration en vue d'une mise en œuvre.
- 5) les Termes de Référence du Groupe de travail sur la gouvernance doivent être appliqués.

Elisa Peter conclut en affirmant que ces demandes doivent être abordées de manière collective, afin qu'il soit possible d'entériner la composition du nouveau Conseil d'administration et la présidence, et elle indique sa disposition à écouter les commentaires que pourraient formuler les autres membres présents.

Fredrik Reinfeldt remercie Elisa Peter et explique qu'en raison de la complexité de la déclaration, le Conseil d'administration aura besoin de temps pour en discuter. Il affirme qu'il comprend les problèmes, mais ne peut accepter que des requêtes soient considérées au cours de la réunion. Il insiste sur le fait qu'il est important pour l'organisation d'avoir un Conseil d'administration jouissant de légitimité dès à présent, et il invite les membres à faire des commentaires.

Stuart Brooks indique que les personnes présentes à la réunion du Conseil d'administration du 23 février l'ont entendu s'exprimer haut et fort au nom des cinq membres de la société civile. Il reprend les propos du président selon lesquels les cinq points soulevés par la société civile pourront être considérés lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration et qu'aucun point de vue ne peut être formé pendant la réunion en cours, car aucun document n'est disponible pour faire l'objet d'une discussion. Il insiste sur le fait que le consensus grandement bénéficié à l'ITIE depuis 13 ans et que, bien que l'Assemblée des membres se soit avérée difficile, il est important que tout le monde accepte d'en discuter et de conserver cet état d'esprit.

Le professeur Mack Dumba indique qu'il aurait préféré prendre la parole avant Elisa Peter. Il fait référence aux insultes proférées à l'intention des chefs d'État et des ministres au cours d'un discours lors de la séance plénière d'ouverture, s'insurgeant contre le fait que ces insultes sont inacceptables dans une institution telle que l'ITIE et soulignant le fait que tous les pays africains mettant en œuvre l'Initiative exigent que le président écrive une lettre d'excuses. Fredrik Reinfeldt indique qu'il ne sait pas à quoi le professeur Mack Dumba fait référence et qu'il demandera des éclaircissements ultérieurement.

Mary Warlick déclare au président qu'il est important de reconnaître que certaines erreurs de procédure se sont produites au cours de l'Assemblée des membres. Elle indique que la société civile aurait dû être partie prenante au processus décisionnel et que les efforts de l'ITIE en vue de dégager un consensus ne peuvent fonctionner que si tous les collègues sont présents. Elle insiste sur le fait que tous les participants doivent s'engager avec fermeté et que le Conseil d'administration doit lui-même agir selon les règles et les engagements qu'il exige des pays membres, en ajoutant que beaucoup de personnes étaient mal à l'aise par rapport aux résultats issus de la réunion de mardi. Suite aux problèmes de gouvernance identifiés l'année dernière, elle souligne il est important de continuer à progresser, tout en établissant une démarche précise pour résoudre les problèmes qui sont à l'ordre du jour depuis longtemps.

Le président rappelle au Conseil d'administration que des personnes très diverses siègent autour de la table, certaines, nouvelles et non familiarisées avec le processus, d'autres, déjà membres et habituées, et qu'il est donc important que toutes comprennent de la même manière les problèmes en jeu et analysent la démarche à adopter, très certainement lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration à Oslo, compte tenu des délais impartis.

Jim Miller partage le sentiment de Stuart Brooks et du président, à savoir que les propositions mises en avant doivent être étudiées, ainsi que leurs implications, et présentées lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration. Il explique qu'il était présent lors du forum des parties prenantes et qu'il a entendu des cris et des huées alors qu'un des derniers intervenants était sur le point de prendre la parole, ce qu'il n'a jamais connu auparavant au sein de l'ITIE. Il indique que les discussions ont été dominées par les voix les plus bruyantes, qui couvraient les échanges de propos entre les participants. Jim Miller affirme qu'il est important que toutes les personnes prenant part aux réunions apprennent à faire preuve de

bienséance et il conclut qu'il attend avec impatience des suggestions sur la manière d'aller de l'avant.

Elisa Peter indique qu'elle a entendu des participants reconnaître la nécessité d'examiner ce problème et que, du fait de l'entente mutuelle sur l'existence d'un engagement pour résoudre ces problèmes, elle demande à ses collègues de la société civile de venir se joindre à la réunion du Conseil d'administration.

Le président affirme que chacun est bienvenu à la réunion en cours, et il exprime l'espoir que tous les membres participent à l'ensemble des réunions du Conseil d'administration. Il propose ensuite un tour de table permettant à chacun de se présenter avant l'adoption de l'ordre du jour.

Après que tous les membres du Conseil d'administration se soient présentés, Jonas Moberg se présente ainsi que l'équipe du Secrétariat international. Le président remercie les suppléants présents de leur participation à la réunion et félicite chacun pour son élection. L'ordre du jour est adopté.

33 -2 Introduction

Jonas Moberg présente les documents qui ont été distribués.

Il explique que la Norme ITIE 2016 se décompose en deux parties, la première partie (mise en œuvre) comprenant les Principes de l'ITIE, les étapes d'adhésion, les Exigences ITIE, la vue d'ensemble du processus de Validation, le protocole de la société civile et la politique relative aux données ouvertes. La deuxième partie (gouvernance) porte sur les statuts de l'Association, la politique en matière d'ouverture, le code de conduite et les directives relatives aux collègues. En raison de son importance, ce document ITIE a également été imprimé sous format A5, reprenant le même texte (de la première partie uniquement), pour en faciliter l'utilisation pendant les déplacements. Une synthèse des principaux changements apportés à la Norme ITIE 2016 est disponible dans le document du Conseil d'administration 33-2-A.

En mettant l'accent sur l'avancement de la mise en œuvre dans les 51 pays mettant en œuvre l'ITIE, le Secrétariat prépare un rapport d'avancement de la mise en œuvre avant chaque réunion du Conseil d'administration. Si les réunions du Conseil d'administration ne sont pas suffisamment fréquentes, ce document est préparé plus souvent et diffusé par voie de circulaire. Le document présente les défis et opportunités de la mise en œuvre et constitue l'un des rares documents confidentiels à l'intention du Conseil d'administration de l'ITIE. Chaque réunion du Conseil d'administration commence généralement par la présentation du rapport d'avancement de la mise en œuvre et de son document complémentaire, à savoir le rapport d'avancement de la sensibilisation, qui ont pour vocation d'indiquer les derniers développements en termes de sensibilisation dans les pays ciblés (cf. les documents 32-2-A et 32-2-B).

Le document du Conseil d'administration 33-2-A intitulé « Questions touchant à la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016 » n'est pas un document préparé par un Comité, mais plutôt un document établi par le Secrétariat pour aider le Conseil d'administration à hiérarchiser les problèmes à venir. Il présente les principaux défis immédiats devant le Conseil d'administration et rassemble quelques-unes des questions stratégiques que le Conseil d'administration pourrait vouloir considérer à leur stade initial. Une question immédiate à examiner concerne les dispositions transitoires décrites en Annexe A, y compris le calendrier de Validation révisé. D'autres questions urgentes portent sur la gouvernance et les finances.

Jonas Moberg présente également le plan de travail et le budget du Secrétariat précédemment convenus

par le Conseil d'administration, avant d'être ensuite modifiés lors de sa dernière réunion. Un projet de plan de travail est généralement préparé en septembre de chaque année et est soumis au Conseil d'administration après discussion au sein des Comités. Son approbation finale (budget compris) est l'issue habituelle des discussions qui se tiennent à son propos, lors de la dernière réunion du Conseil d'administration de l'année, et le plan de travail sert ensuite de guide au Secrétariat pour l'année suivante.

Suite à l'introduction de Jonas Moberg, Jim Miller souligne l'engagement requis pour faire partie du Comité de Validation. Il explique que le Comité de Validation sortant a dû faire face à des problèmes de présence et de quorum même lorsque la majeure partie du travail de Validation s'effectuait en externe. Avec le rôle plus actif que le Comité de Validation a été prié de jouer, notamment en supervisant 19 Validations entre avril et juillet, l'engagement des membres du comité est d'autant plus crucial.

Le professeur Mack Dumba fait remarquer que les dispositions transitoires comprennent une proposition pour que les Validations débutent le 1^{er} avril 2016. Il rappelle au Conseil d'administration que les Coordinateurs Nationaux de 49 pays se sont réunis dans la matinée du 23 février et ont convenu de proposer que les Validations ne commencent qu'à partir du 25 février 2017, pour donner aux pays un temps d'adaptation à la Norme ITIE révisée. Jonas Moberg confirme que les dates énoncées dans les dispositions transitoires proposées n'ont pas encore été arrêtées. Il est suggéré plutôt que le Conseil d'administration se mette d'accord sur le calendrier des Validations une fois que le Comité aura eu l'occasion d'étudier la proposition de manière approfondie et qu'une recommandation aura éventuellement été faite au Conseil d'administration par voie de circulaire.

Mesures :

- Le Conseil d'administration de l'ITIE doit examiner les dispositions transitoires relatives à la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016.

33 -3 Projet de programme d'initiation des membres du Conseil d'administration

Jonas Moberg attire l'attention des membres du Conseil d'administration sur le document 33-3-A du Comité de Gouvernance, en soulignant que l'examen de la gouvernance réalisé en 2015 a formulé des recommandations liées à l'importance d'initier les membres du Conseil d'administration aux activités de l'ITIE afin qu'ils puissent remplir pleinement leurs rôles et leurs responsabilités. Le premier élément du programme d'initiation porte sur un manuel du Conseil d'administration amélioré. Ce manuel n'est pas un document directeur, mais plutôt une tentative du Secrétariat d'expliquer les affaires de gouvernance et les procédures. Jonas Moberg explique qu'il s'agit d'un document nécessitant une mise à jour régulière.

Ce document propose également une introduction au travail du Secrétariat par le biais de visites dans les bureaux de ce dernier à Oslo. Oslo étant le site proposé pour la prochaine réunion du Conseil d'administration, l'occasion pour les membres du Conseil d'administration de visiter le Secrétariat est évidente. Une réunion du Conseil d'administration par an devrait être organisée dans un pays mettant en œuvre l'ITIE, avec la possibilité d'une visite sur le terrain (sous réserve des contraintes budgétaires). Le Conseil d'administration sortant était d'avis que ces visites sur le terrain étaient utiles.

Jonas Moberg présente ensuite Christian Fredrik Michelet, le conseiller juridique de l'ITIE. Christian

Fredrik Michelet est le corédacteur des statuts de l'Association ITIE. Il prend la parole pour les présenter. Il explique qu'une des raisons du programme d'initiation tient au fait que le niveau de connaissance de la structure des statuts de l'Association est faible. Il encourage les membres du Conseil d'administration à se référer à ces statuts au cours de leur travail¹.

Christian Fredrik Michelet note que les statuts de l'Association sont la Constitution de l'ITIE et décrivent les principales responsabilités de tous les membres. Les membres doivent toujours agir dans le meilleur intérêt de l'Association, les objectifs de l'Association se trouvant à l'article 2.2. Christian Fredrik Michelet explique également que dans le cadre de leurs fonctions, les membres du Conseil d'administration engagent toujours leur responsabilité personnelle et que les fonctions qu'ils acceptent de remplir lors des réunions du Conseil d'administration sont individuelles. Le Conseil d'administration devrait toujours s'efforcer de prendre des décisions par consensus, et ses membres devraient toujours faire preuve de loyauté envers les décisions prises même s'ils ne sont pas d'accord avec ces dernières. Il est possible qu'un membre du Conseil d'administration ait à engager sa responsabilité personnelle. Même si ce type de responsabilité est hypothétique, une assurance responsabilité est fournie pour tous les membres du Conseil d'administration. Le principe de confidentialité doit toujours être respecté et appliqué. Dans ce cas, même un collègue de membres du Conseil d'administration peut ne pas avoir le droit d'être informé. Les articles 10 à 14 des statuts de l'Association sont les plus importants pour les membres du Conseil d'administration. L'ITIE est enregistrée en tant qu'organisation à but non lucratif en vertu du droit norvégien. Il est rappelé à tous les membres et suppléants du Conseil d'administration qu'ils doivent s'inscrire auprès de Leah Krogsund en lui adressant une copie de leur passeport ainsi qu'un formulaire dûment signé, ainsi que l'exige le droit norvégien.

Christian Fredrik Michelet explique la structure de l'Association, déclarant qu'elle est composée de membres individuels (et non pas d'États, d'entreprises ou d'OSC). Le périmètre des statuts de l'Association est limité à l'Association même, et il ne s'applique pas à la vie interne des collèges. Il explique qu'il existe trois niveaux principaux au sein de l'Association : l'Assemblée des membres, qui est l'organe directeur, le Conseil d'administration, qui est l'organe exécutif, et le Secrétariat international, qui est chargé du fonctionnement de l'organisation au quotidien.

Christian Fredrik Michelet poursuit sa présentation en expliquant la possibilité d'établir des Comités et la manière dont ils sont composés, leur mandat consistant à faire des recommandations au Conseil d'administration qui à son tour prend des décisions basées sur ces recommandations. Il insiste sur le fait que le maximum d'efforts doit être fait pour parvenir à un consensus à propos des décisions, mais qu'un vote peut être organisé le cas échéant. Il fait référence à l'article 14.6 sur les conflits d'intérêts et à l'article 9.8 sur la suspension d'un membre du Conseil d'administration. Il conclut en décrivant le rôle du chef du Secrétariat et le code de conduite.

Laurel Green fait état du fait qu'elle a trouvé tous ces documents décourageants la première fois qu'elle les a découverts et que ce serait une bonne idée d'en parler dans la pratique à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil d'administration, soulignant qu'il serait profitable sur le long terme de leur consacrer un peu de temps dès à présent en vue d'accroître l'efficacité du travail du Conseil d'administration.

Mesures :

¹ L'intégralité de la présentation de Christian Fredrik Michelet est jointe.

- Tous les nouveaux membres du Conseil d'administration doivent envoyer une copie de leur passeport et un formulaire d'inscription dûment signé à Leah Krogsund (lkrogsund@eiti.org).
- Le Secrétariat doit inclure une discussion sur les statuts de l'Association dans l'ordre du jour de la prochaine réunion.

33 – 4 Comités du Conseil d'administration et réunions à venir

Jonas Moberg présente le document 33-4-A sur les Comités du Conseil d'administration, expliquant que les comités doivent discuter de leurs Termes de Référence lors de leurs premières réunions et que les membres du Conseil d'administration doivent informer le Secrétariat des comités auxquels ils souhaitent siéger. Il explique que l'examen de gouvernance a abouti à la recommandation d'une création d'un Comité de gestion et de suivi, en plus des comités déjà existants. Il souligne que même si aucune décision n'est prise au cours de la présente réunion, il est important que les Termes de Référence de chaque comité et les membres qui siégeront à ces comités fassent l'objet d'une décision rapide par voie de circulaire, car cette décision ne peut attendre la prochaine réunion du Conseil d'administration. Jonas Moberg explique ensuite rapidement que les circulaires sont les textes diffusés par le président et qu'elles suivent une numérotation pour faciliter la recherche des communications importantes.

Jim Miller soulève la question du Comité de Mise en œuvre sortant présidé par Clare Short, affirmant que de son point de vue le fait qu'un comité soit présidé par le président de l'ITIE n'est pas une pratique de bonne gouvernance. Fredrik Reinfeldt est d'accord avec Jim Miller sur le principe, mais une décision à ce sujet nécessite une discussion approfondie.

Marine de Carné de Trécesson intervient pour indiquer que la question soulevée par Jim Miller doit être examinée par le groupe de travail établi par le Conseil d'administration sortant. Elle se demande quand les TdR seront adoptés, une condition pour que le groupe de travail puisse enfin être opérationnel. Mary Warlick est d'accord avec Marine de Carné de Trécesson sur le fait qu'un travail remarquable a été accompli depuis la réunion de Kiev et qu'il est important de ne pas retarder davantage les activités du groupe de travail. Nico van Dijck est d'accord avec Marine de Carné de Trécesson et Mary Warlick, et il se demande quelle est la démarche pratique pour nommer les membres des Comités étant donné qu'aucun Comité n'est encore doté d'un président.. Il insiste aussi sur l'importance d'accorder au Conseil d'administration suffisamment de temps lors de l'établissement des échéances concernant les décisions à prendre par voie de circulaire.

Zainab Ahmed demande qui approuvera le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'administration sortant. Elle fait également remarquer que plusieurs réunions conjointes ont été organisées entre le Comité de Validation et le Comité de Mise en œuvre sortants et se demande s'il n'existe pas un chevauchement de fonctions qui doit se refléter dans les TdR. Olga Bielkova soulève une question sur les TdR, en cherchant à savoir quel comité se penchera sur le travail législatif effectué dans chaque pays et s'occupera des contrats avec les gouvernements nationaux relatifs à ce travail.

Jonas Moberg répond rapidement pour gagner du temps que le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'administration devra être approuvé par le Conseil d'administration sortant. Concernant la question des TdR, les membres des comités sont censés réviser ces derniers une fois les comités établis, puis demander l'approbation du Conseil d'administration par voie de circulaire pour s'assurer que les

fonctions ne se chevauchent pas. Chaque comité décidera aussi du membre qui présidera ses travaux. Il explique que la proposition du Secrétariat consiste à lancer un processus immédiatement par voie de circulaire, en invitant les membres du Conseil d'administration à se porter volontaires pour siéger aux comités. Bien que plusieurs comités traitent avec les pays de diverses manières, le Comité de Mise en œuvre est chargé du suivi de la mise en œuvre.

Fredrik Reinfeldt conclut qu'il serait utile de disposer de davantage de temps pour discuter des comités. Bien que certains d'entre eux, tels que le Comité de Validation, existent depuis longtemps et devraient être actifs avant la prochaine réunion du Conseil d'administration, la création des nouveaux comités doit être discutée de manière approfondie. Il ajoute que le processus consistant à établir de nouveaux comités pourrait être lancé, mais qu'il faudra en discuter à l'occasion de la réunion du Conseil d'administration à Oslo. Les comités les plus nécessaires peuvent commencer leur travail avant cette réunion.

Marine de Carné de Trécesson émet des commentaires sur le Comité de gestion et de suivi, affirmant qu'il existe déjà un groupe de travail recommandé par le Conseil d'administration sortant. Ainsi, le processus dans son ensemble n'a pas besoin d'être relancé et, étant donné que son rôle consiste à traiter des problèmes de gouvernance tels que ceux rencontrés ces derniers jours, il est urgent qu'il commence à travailler. Fredrik Reinfeldt répond que le Conseil d'administration sortant disposait d'un Comité de Gouvernance qui a décidé de recommander à ce dernier de recommander au nouveau Conseil d'administration d'établir un Comité de gouvernance et de suivi. Il ne s'agit que d'une recommandation et il est nécessaire de se pencher davantage sur la question. Mary Warlick insiste sur le fait que, même si elle comprend ce que Fredrik Reinfeldt veut dire, il ne s'agit pas d'un nouveau problème. Fredrik Reinfeldt propose que le Conseil d'administration prenne une décision par voie de circulaire.

Fredrik Reinfeldt propose que la prochaine réunion du Conseil d'administration ait lieu le 31 mai et le 1^{er} juin à Oslo. Les dates suivantes proposées sont les 1^{er} et 2 novembre, peut-être au Kazakhstan, avec la possibilité de journées supplémentaires si des visites de terrain sont organisées. Fredrik Reinfeldt ajoute que les prochaines circulaires reviendront sur le sujet et il remercie tous les membres pour leur participation.

Mesures :

- Les TdR et la composition des comités doivent être adoptés par voie de circulaire.
- Les nouveaux comités doivent faire l'objet de discussions plus approfondies lors de la réunion du Conseil d'administration à Oslo à la fin du printemps de 2016.
- Les circulaires de la prochaine réunion du Conseil d'administration doivent revenir sur les dates des deux prochaines réunions du Conseil d'administration en mai/juin et en novembre 2016.

Fin de la 33^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE

Annexe A – Liste des participants

Président

M. Fredrik REINFELDT

Pays

Pays mettant en œuvre l'ITIE

Ms Olga BIELKOVA, Member of Parliament, Ukraine

Alt: **Mr Nurabaev Bazarbai Kanaevich**, Chairman, Committee of Geology and Subsoil Use, Ministry of Investment and Development, Kazakhstan

Mr Montty GIRIANGA, President, EITI National Committee, Indonesia

Alt: **Mr Enkhbayar NEMEKHBAYAR**, Director-General, Strategic Policy and Planning Department, Ministry of Mining, Mongolia

Ms Zainab AHMED, Federal Minister of State Ministry of Budget and National Planning, Nigeria

Alt: **Mr José Fernandes ROSA CARDOSO**, National Coordinator, São Tomé e Príncipe

Mr Didier Vincent Kokou AGBEMADON, National Coordinator, Togo

Alt: **Mr Ismaila Madior FALL**, Minister, Legal Adviser to the President and Chair of the EITI National Committee, Senegal

Mr Jeremy Mack DUMBA, National Coordinator, Democratic Republic of Congo

Alt: **Ms Agnès Solange ONDIGUI OWONA**, National Coordinator, Cameroon

Mr Victor Hart, Chair of TTEITI, Trinidad and Tobago

Alt: **Ms Maria Isabel Ulloa**, Vice Minister of Mines, Colombia

Pays soutenant l'ITIE

Ms Mary WARLICK, Principal Deputy Assistant Secretary of State, Bureau of Energy Resources, State Department, USA

Alt: **Mr Mark PEARSON**, Director General, External Relations, Science and Policy Integration, Natural Resources Canada, Canada

Mr Nico VAN DIJCK, Advisor, Office of Economic Interests, Directorate-General for Bilateral Affairs, Ministry of Foreign Affairs, Belgium

Alt: **Ms Catarina HEDLUND**, Deputy Director at the Department for International Trade Policy, Ministry for Foreign Affairs, Sweden

Ms Marine de Carne DE TRÉCESSON, Ambassador, Corporate Social Responsibility, Ministry of Foreign Affairs, France

Alt: **Ms Kerstin FAHRMANN**, Head of Division, Energy, Infrastructure, Raw Materials, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ), Germany

Organisations de la société civile

Mr Daniel KAUFMANN, President, Natural Resource Governance Institute (NRGI)

Alt: **Ms Wendy TYRRELL**, Transparency International – Australia

Mr Gubad IBADOGLU, Senior Researcher, Economic Research Center, Azerbaijan

Alt : **Mr Oleksiy ORLOVSKY**, International Renaissance Foundation, Ukraine

Ms Faith NWADISHI, Executive Director, Koyenum Immalah Foundation/National Coordinator Publish What You Pay, Nigeria

Alt : **Mr Brice MACKOSSO**, Commission Justice et Paix, Republic of Congo

Ms Ana Carolina GONZÁLEZ ESPINOSA, Universidad Externado de Colombia, Colombia

Alt: **Mr Cesar GAMBOA**, Derecho, Ambiente y Recursos naturales, Peru

Ms Cielo MAGNO, Bantay Kita, Philippines

Alt: **Mr Moses KULABA**, Governance and Economic Policy Forum, Tanzania

Entreprises, investisseurs compris

Mr Stuart BROOKS, Manager, International Relations, Chevron

Alt: **John HARRINGTON**, Upstream Issues manager, Exxon Mobil Corporation

Mr Dominic EMERY, Vice-President, Long-Term Planning, BP

Alt: **Mr Alan McLEAN**, Executive Vice President, Tax and Corporate Structure, Royal Dutch Shell

Ms Laurel GREEN, Group Executive, Legal & External Affairs, Rio Tinto

Alt: **Mr Carlos ARANDA**, Manager Technical Services, Southern Peru Copper Corporation

Ms Carine Smith IHENACHO, Vice President Legal, Statoil

Alt : **Mr Jean-François LASSALLE**, Directeur des Affaires publiques de Total, France

Mr Jim MILLER, Vice President, Environmental Affairs, Freeport-McMoRan, Copper&Gold Inc.

Alt: **Mr Ian WOOD**, VP Sustainable Development, BHP Billiton

Mr Sasja BESLIK, Head of Responsible Investments at Nordea Asset Management

Secrétaire du Conseil d'administration

M. Jonas MOBERG, Head of EITI Secretariat, Oslo

Observateurs (enregistrés au 12 février)

Mr Abdoul Aziz ASKIA, Permanent Secretary, Niger

Mr Jonathan ATKINSON, Extractives Adviser, Governance & Extractives Team, Department for International Development (DFID), UK

Ms Hege ARALDSEN, Ambassador, Embassy of Norway, Chile

Mr Luke BALLENY, EITI Co-ordinator, President's Office, International Council on Mining and Metals (ICMM), UK

Ms Dorina ÇINARI, National Coordinator, Albania

Ms Diana CORBIN, Senior Operations Officer (Donor Relations), Energy and Extractives Global Practice, World Bank, USA

Ms Elda Gutterres DA SILVA, EITI, Timor Leste

Mr Paulo DE SA, Practice Manager, Energy and Extractives Global Practice, World Bank, USA

Mr David DIAMOND, EITI Board member representing 90 institutional investors worldwide

Ms Mia KJEMS DRAEGERT, Head Of Section, Development Policy And Global Cooperation, Ministry of – Foreign Affairs, Denmark

Ms Sonja EISENBERG, Federal Ministry for Economic Affairs and Energy and MSG member, Germany

Mr Alejandra ESCOBAR, Public and Government Affairs Advisor ExxonMobil, Colombia

Mr Farid FARZALIYEV, National Coordinator, EITI Azerbaijan

Ms Laura GAVINELLI, Ministry of Economic Development, Italy

Mr Dylan GÉLARD, Policy officer, Extractive Industries Transparency, Ministry of Foreign Affairs and International Development, France

Mr Guillermo GARCIA, Head of Revenue Transparency, ExxonMobil

Mr Evert EVERTS, EITI Coordinator, Netherlands

Mr Andrew GOWERS, Global Head of Corporate Affairs, Trafigura

Mr John HARRINGTON, Upstream Issues Manager, Exxon Mobil Corporation

Ms Helga HELLAND, Ministry of Foreign Affairs, Norway

Ms Ingvild Onstad HELLE, Programme Advisor, Publish What You Pay (PWYP), Norway

Mr Idar INSTEFJORD, Deputy Head, Embassy of Norway, Chile

Mr Michael JARVIS, Global Lead, Extractives Governance, World Bank, USA

Mr Jurriaan J. JONGSMA, Legal Counsel, Shell, Netherlands

Mr Eric JOYCE, Chair, Extractive Industries Civil Society (EICS), an NGO on the UK EITI MSG, UK

Ms Andrea JÜNEMANN, Head of Unit, International Extractive Policies, Ministry for Economic Affairs and Energy, Germany

Mr Konah D KARMO, Head, EITI Liberia

Ms Asmara KLEIN, EITI Programme Coordinator, Publish What You Pay (PWYP), UK

Mr Ole Fjordgaard KJAER, Ministry of Industry and Mineral Resources, Greenland

Ms Karina A. LITVACK, Director, ENI S.p.A

Ms Julie Julie McCARTHY, Director, Fiscal Governance Program, Open Society Foundations, USA

Mr Evan McGLAUGHLIN, Energy Analyst, Miracle Systems Contractor, Department of State, USA

Ms Ekaterina MIKHAYLOVA, Lead Strategy Officer, Energy & Extractives Global Practice, World Bank,

USA

Ms Maria Inmaculada MONTERO-LUQUE, Policy Officer, European Commission, Belgium

Ms Edda MUELLER, Chair of Transparency International German Chapter & MSH Member of D-EITI, Germany

Mr Peter MULLINS, Deputy Division Chief, Tax Policy, Fiscal Affairs Department, International Monetary Fund (IMF)

Mr Paul MUSSENDEN, Deputy Assistant Secretary, Natural Resources Revenue Management Policy, Management and Budget, Department of the Interior, USA

Ms Outi Myatt-Hirvonen, Senior Specialist, development projects, Embassy of Finland

Mr David NOBLES, Economic Officer, Bureau of Energy Resources, Department of State, USA

Mr Florent Michel OKOKO, Chairman of the Executive Committee, Republic of Congo

Mr Orji O. ORJI, EITI Nigeria

Ms Rachel OWENS, Senior Campaigner, Oil, Gas & Mining Team, Global Witness, UK

Ms Sharon PEAKE, Director, Natural Resources and Governance Division, Economic Development Bureau (MED), Global Issues and Development Branch (MFM), Global Affairs Canada

Mr Omer VAN RENTERGHEM, Theme expert Land, water and ecosystems, Inclusive Green Growth Department, Ministry of Foreign Affairs, Netherlands

Mr Boris RAEDER, D-EITI Secretariat, Germany

Mr Andrew SCHLOEFFEL, Senior Mining Specialist, Energy and Extractives, World Bank, USA

Ms Eva STOLLBERGER, Alternate Head of Unit, Security and Natural Resources, Federation of German Industries, Germany

Ms Margaret SUTHERLAND, Assistant Director, UK EITI Implementation, BIS, UK

Ms Mona THOWSEN, Publish What You Pay (PWYP), Norway

Mr Colin TINTO, Campaigner, Oil, Gas & Mining Team, Global Witness, UK

Ms Maria Isabel ULLOA, Deputy Minister of Mines of Colombia

Mr Mathias WACHTER, Head of Unit, Federation of German Industries & MSG Member of D-EITI, Germany

Ms Erica WESTENBERG, Senior Governance Officer, Natural Resource Governance Institute (NRGI), USA

Ms Johanna WYSLUCH, Project Manager, EITI, Germany

Ms Monica ZIDONYTE, Consultant, Publish What You Pay (PWYP), Norway

Annexe B – Déclaration de la société civile

PROJET de Déclaration de la société civile pour la réunion du Conseil d'administration de l'ITIE du 25 février 2016 (faite par la nouvelle directrice générale de PCQVP, Elisa Peter)

Merci au président pour l'occasion qui nous est donnée d'intervenir dans cette réunion.

Les décisions prises par l'Assemblée générale mardi dernier ne sont pas valides, car la majeure partie de la société civile n'y était pas représentée. Nous ne sommes pas un conseil d'administration établi tant que l'ensemble des trois collègues n'a pas confirmé les nominations du président et du Conseil d'administration.

Nous soutenons l'Assemblée dans son approbation des amendements apportés aux statuts de l'Association ITIE. Cependant, nous manifestons notre opposition aux remarques de l'ancienne présidente concernant la validité de l'interférence dans le processus de sélection.

Pour remédier à cette situation et pour éviter que des incidents similaires ne se reproduisent, nous demandons :

- que notre déclaration intégrale sur l'interférence dans le processus d'auto-sélection de la société civile ainsi que nos remarques d'aujourd'hui soient jointes au procès-verbal de l'Assemblée générale.
- que les statuts de l'Association ITIE soient révisés pour combler les lacunes de gouvernance – en s'appuyant sur les principes d'indépendance des différents collègues ainsi que sur les principes de transparence et d'obligation de rendre compte – particulièrement en ce qui concerne le processus de nomination.
- Que soit conduit un examen des événements ayant mené à cette violation du protocole, pour garantir l'obligation de rendre compte et de documenter les enseignements tirés.
- que la version préliminaire de l'examen de gouvernance soit diffusée, examinée et approuvée par le nouveau Conseil d'administration pour une mise en œuvre.
- que les Termes de Référence du groupe de travail sur la gouvernance soient appliqués.

L'issue favorable de ces demandes dépend de la participation et de l'obligation mutuelle de rendre compte de toutes les parties prenantes. Nous nous réjouissons d'œuvrer de concert à l'élaboration d'un plan d'action bien défini qui permettra de dégager une réponse en temps voulu.

Étant entendu que nous œuvrons collectivement au traitement de ces demandes, le collègue de la société civile entérine par la présente le nouveau Conseil d'administration et le nouveau président.

Nous invitons les autres parties prenantes à donner leur avis sur nos demandes.